

nau. J'ai l'impression que l'honorable ministre des Finances va vouloir faire rapport sur ces réunions à son retour.

* * *

L'INDUSTRIE

LES PÂTES ET PAPIERS ET L'AUTOMOBILE—LES PROGRAMMES D'EXPANSION ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné les congédiements importants qu'effectue l'industrie de la pâte et du papier dans l'ensemble du pays, et ceux de l'industrie de l'automobile, qui concourent en général au chômage global, son gouvernement se propose-t-il de revoir sa politique d'expansion économique régionale et d'utiliser ces programmes avec célérité afin de créer des emplois pour cet hiver? La question a-t-elle été ou sera-t-elle débattue avec les premiers ministres provinciaux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question a retenu l'attention du gouvernement fédéral et nous croyons que le ministère en cause non seulement a pour objet, mais encore a pour effet de créer un plus grand nombre d'emplois dans ces régions au Canada. Si, au cours de nos entretiens avec les autorités provinciales, celles-ci peuvent proposer une façon plus efficace d'utiliser ces programmes, nous en discuterons volontiers, mais nous n'attendons pas que la conférence ait lieu pour améliorer nos méthodes, si nous trouvons des moyens de le faire.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, à la suite des mises à pied à Domtar, des congédiements prévus à Bowaters et de ceux de l'industrie automobile, quelles mesures immédiates le gouvernement envisage-t-il de prendre pour pallier à cette situation critique?

Le très hon. M. Trudeau: La Chambre est actuellement saisie, à l'étape de la troisième lecture, d'une mesure parmi d'autres très efficaces que nous espérons prendre pour supprimer en partie les causes de ces débauchages.

PÂTES ET PAPIERS—LES MISES À PIED À LA DOMTAR

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre, question qui découle de sa dernière remarque quant aux causes de ces congédiements. Pourrait-il nous dire quelles décisions il envisage de prendre ou quels niveaux de priorité il établira, considérant que les représentants de Domtar n'ont pas mis en cause les décisions du gouvernement américain mais celles du gouvernement canadien relativement à ces mises à pied?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si je ne m'abuse, une des raisons qu'ils ont invoquées était que le dollar canadien est flottant et que sa valeur a augmenté. La Chambre sait aussi bien que moi pourquoi nous avons décidé, il y a un an et demi, de laisser flotter notre dollar. Je pense que la Chambre se rend également compte que si nous ne l'avions pas fait nous serions actuellement dans une position beaucoup

moins tenable par rapport aux États-Unis dans les discussions que nous menons actuellement avec eux.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, quelle priorité le gouvernement va-t-il accorder à l'industrie canadienne pour atténuer les conséquences préjudiciables dont souffre tout le pays?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il faudrait que le député nous dise à quelle mesure il fait allusion. Je suis persuadé que des quantités d'accusations ont été prononcées de l'autre côté de la Chambre et j'aimerais répondre aussi précisément que possible à sa question.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il ne nous reste pas beaucoup de temps, mais le député a le droit d'invoquer le Règlement.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à cause des remarques du ministre de l'Industrie et du Commerce et de la dernière remarque du premier ministre. Le Règlement de la Chambre ne permet pas aux députés des banquettes ministérielles de poser des questions aux députés de l'arrière-ban.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je cède la parole au député de Skeena.

M. MacInnis: Je vous verrai à la sortie et vous pourrez me fournir les réponses.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LES PROGRAMMES MUNICIPAUX DE TRAVAUX D'HIVER

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au premier ministre. Vu que le programme de travaux d'hiver dans les municipalités leur a été des plus favorables et utiles par le passé, et vu que les municipalités, en particulier les plus petites, doivent établir des plans à l'avance dans le cadre de ces projets, est-il disposé à faire une annonce aussitôt que possible, et certainement avant la réunion fédérale-provinciale prévue pour le 6 décembre, au sujet des programmes de travaux d'hiver dans les municipalités pour que celles qui veulent en profiter puissent le faire avant l'arrivée de l'hiver?

• (3.10 p.m.)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si nous jugions opportun d'annoncer une décision de juridiction fédérale, nous le ferions bien avant la conférence fédérale-provinciale. Celle-ci a pour objet, je crois, la discussion de méthodes de juridiction conjointe, ou de méthodes grâce auxquelles, en collaboration, nous pourrions remédier aux difficultés économiques du pays. Mais, je le répète, cela ne veut pas dire que nous ne prendrons pas d'ici là, vu la date éloignée de la conférence, les mesures qui s'imposent.